

des pays en développement. Nous étudions actuellement les moyens d'améliorer notre régime de préférences tarifaires pour les pays en développement.

Nous nous sommes efforcés de multiplier et de perfectionner les techniques de coopération économique bilatérale avec les pays en développement. Le Canada a récemment signé un accord de coopération commerciale et économique avec les membres du CARICOM, la Communauté des Caraïbes. L'agrément que vient de recevoir la création au Canada d'un Bureau de promotion des échanges chargé d'aider tous les pays moins développés à trouver des débouchés canadiens pour leurs produits constitue un autre exemple de nos efforts dans ce domaine.

Dans les semaines qui viennent, nous ferons connaître nos positions sur les divers points de l'ordre du jour. Nous souhaitons tout particulièrement appuyer les efforts visant à rendre la CNUCED plus apte à remplir son mandat au chapitre du commerce et du développement. Nous nous efforcerons de parvenir à clarifier les liens que la CNUCED entretient avec les organisations et les institutions internationales et intergouvernementales qui ont des rôles particuliers à jouer dans les relations économiques internationales. Ce faisant, nous nous efforcerons d'aider la Conférence à choisir les approches qui favoriseront le mieux le processus de développement et l'instauration d'un système économique international susceptible d'encourager tous les pays à réaliser leur potentiel.